

Macron-Le Maire ?

Il faut savoir ce que l'on veut. Sauver Alstom Belfort ou critiquer le gouvernement parce qu'il commande des TGV ? Reprocher au pouvoir de jouer l'Etat brancardier ou l'accabler parce qu'il laisse mourir en restant spectateur un fleuron de l'industrie nationale ? La France est ainsi faite que rien n'y va jamais. On sait bien que François Hollande s'est ré-approché. Pressé par sa gauche qui d'ailleurs ne veut pas de lui, chahuté par Emmanuel Macron cette fois définitivement en marche, objet des doutes de l'ensemble de son camp, le président sortant se lance dans une opération dont la facture s'annonce salée mais dont la justification n'est pas, quoi qu'en disent certains bons esprits biberonnés au libéralisme, nulle et injustificée.

Alstom c'est un symbole. Celui de ce que fut notre pays capable de posséder des champions mondiaux imposant leurs technologies et leurs innovations et celui de ce qu'il est devenu : désindustrialisé, victime d'erreurs stratégiques et de choix générateurs de désastres. Un Etat où trop d'entreprises sont au tapis.

Cet effondrement ne date pas d'aujourd'hui. Il a été annoncé par les dirigeants persuadés qu'ils sont à la tête d'un joyau éternellement compétitif, à l'abri de la concurrence et de la mondialisation. En jouant les sauveurs appelés d'urgence François Hollande amène un répit, pas une assurance de survie. Il ne fait rien pour régénérer Alstom, il lui passe des commandes afin d'éviter le pire à court terme tout en sachant que son volontarisme et ses rafistolages sont trop tardifs pour stopper le néfaste décrochage. En réalité on se trouve en face d'un étrange paradoxe. L'Etat ne veut pas ou ne sait pas, créer les conditions pour permettre aux entreprises de restaurer leur compétitivité. C'est le problème majeur dont on ne sortira qu'en engageant une action forte, favorisant l'investissement et l'emploi. Or, le seul projet, l'unique

ambition aujourd'hui, c'est de passer le cap électoral.

Ni ange ni démon, l'Etat fait ce qu'il peut pour éviter le naufrage d'Alstom. A-t-il pour autant déraillé ? Il est facile de faire la démonstration que tout ceci n'est que trompe l'œil mais que valait-il mieux certain ce que l'on peut faire immédiatement et se mobiliser pour changer le cours des choses, ou fermer le site Belfort ? C'est l'éternelle opposition entre la théorie, les incantations et le réel. Et lorsqu'il faut choisir, même avec des arrière-pensées électoralistes évidentes, il faut toujours songer qu'il y a des hommes qui paient les conséquences de fâcheuses trajectoires. Conclusion : l'Etat arrive bien tard mais il est venu. C'est déjà ça.

Avec le sort d'Alstom, la transition pour évoquer la quasi entrée en campagne d'Emmanuel Macron à Strasbourg est évidente, ses anciens camarades lui collant sur le dos la responsabilité des mésaventures de l'entreprise ferroviaire. A cette occasion on a vu celui qui veut faire de la politique autrement cogner sévèrement sur Alain Juppé et Nicolas Sarkozy. On ignore quel effet ce comportement inattendu aura sur sa phase ascendante, en tout cas le voilà lancé et, semblent-il, déterminé à accomplir sa tâche. Son entrée dans la course ne manquera ni d'allure ni de panache ni de risque. Est-il une solution ? La solution ? On s'aperçoit d'abord que sa fulgurante intrusion dans le débat présidentiel est l'œuvre d'un tacticien qui se lance des défis, se fixe des échéances et ne craint pas de poser une grosse mise sur le tapis. Cette ambition, n'est rien d'autre que du bluff, du vent, disent ses détracteurs qui ne perçoivent pas ou si mal, la lassitude des électeurs qui ne veulent plus du vieux du système et des anciennes structures, usées par le pouvoir occupé ou jadis détenu, sans idées, imagination ni ressort.

Allez, pourquoi pas un match Emmanuel Macron-Bruno Le Maire ?



Musée Lorrain : Avis favorable pour le projet avec les écuries

La Commission nationale des monuments historiques qui s'est réunie le 3 octobre à Paris a donné un avis unanime et sans réserve au projet de rénovation avec les écuries, solution qui avait été retenue à l'issue de la concertation engagée avec les habitants et pour laquelle s'était prononcé favorablement Alexandre Gady historien, professeur à la Sorbonne, ardent défenseur du patrimoine et membre de la Commission qui avait participé au débat public organisé il y a quelques semaines au palais du gouvernement.

On se souvient qu'il y a deux ans, la même Commission avait émis un avis favorable mais assorti de demandes d'investigations supplémentaires : fouilles archéologiques et analyse du mur séparant la cour du Palais ducal du jardin du gouvernement, désormais intégré au projet. Cette fois à l'issue de la présentation du dossier par Laurent Hénart dont la connaissance du sujet a impressionné les membres de la Commission et par l'architecte Philippe-Charles Dubois dont les réponses au plan artistique et historique ont été validées, il n'y a pas eu d'annulation. A l'issue d'une audition de trois heures durant laquelle des questions, (en particulier sur la consultation des habitants qui a beaucoup retenu l'attention), ont été posées, le projet A, celui avec les écuries qui réduit la longueur

de la galerie de verre, a franchi tous les obstacles.

La prochaine étape c'est la décision définitive qui relève de la ministre de la Culture Audrey Azoulay, mais compte tenu de la position de la Commission nationale des monuments historiques et des aménagements apportés au projet, celle-ci ne semble plus faire aucun doute. « Ça nous permet d'arriver au projet définitif qui sera soumis au conseil municipal en décembre ou en janvier, le calendrier dépend de la date de signature de la ministre, avec la convention financière de l'Etat et des collectivités », souligne Laurent Hénart pas fâché de voir le processus arriver à son terme.

Pierre TARBIO

• 1101 avis nominatifs ont été exprimés lors de la consultation publique. Les 35 avis exprimés anonymement ainsi que les 3 avis adressés après la date du 18 septembre ont été écartés du dépouillement. 55% de ces avis (611) se sont exprimés en faveur de la réponse A qui intègre à la fois la valorisation du mur de séparation et le maintien du bâtiment de l'ancienne écuries.

La réponse B qui proposait de décaler l'implantation du bâtiment neuf imaginé dans le cadre du projet et d'en réduire la longueur a recueilli 25% d'avis favorables (271).

20% (219 personnes) ne se prononcent pas en faveur d'un de ces projets. +

Un abo et un cadeau !

La madeline, ce petit coquillage gourmand de ma Lorraine ; la tarte aux mirabelles flambees de ma grand-mère ; le gâteau de Metz ou chocolat de ma maman ; les macarons de nancy, le cog ou vin de Meuse ; la vraie guêche avec du vrai bon lard vosgien... Ce sont les souvenirs de garnin devenu pâtissier chocolatier.

Gilles Marchal

ABONNEMENT AU JOURNAL la Semaine

+ 6 mois Le livre "La petite histoire gourmande des grandes marques lorraines"

39€ au lieu de 59€

Mes coordonnées :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal / Ville :

Téléphone :

E-mail :

Bulletin à compléter et à retourner au Journal la Semaine, 29, Bld Saint-Symphorien 57050 Longueville-Iles-Metz accompagné d'un chèque à l'ordre de "La Semaine EDI M3"

Vous pouvez également acheter vos numéros de journal au prix de 1,50 sans frais de port non inclus. Conformément à l'article 47 de la loi n° 600 du 19/06/2004, vous disposez d'un droit de réclamation au regard des personnes que vous contactez. Cliquez ici pour en savoir plus. 2016 - La Semaine "La petite histoire gourmande" est à l'honneur à l'agence de Longueville-Iles-Metz. Prix de vente de 30€ vendu séparément.

